



IEEPI - Fiche formation

Sécuriser le travail collaboratif et les accords de consortium

Objectifs :

- Comprendre le processus de partenariat.
- Assurer la sécurisation et la pérennisation du travail collaboratif.
- Maîtriser la rédaction et l'exploitation des contrats de partenariat et accords de consortium en matière de PI.

Public :

Acteurs et porteurs de projets, pôles de compétitivité, cadres, direction études et recherche, chercheurs, chargés de valorisation.

Caractéristiques :

Durée : 7h

Horaires : Jour 1 : 14h - 17h30 | Jour 2 : 9h - 12h30

Niveau : Perfectionnement

Référence : S01P007

Programme :

Se préparer aux enjeux du partenariat

- Les enjeux des coopérations
- Protéger les innovations
- Sécuriser la R&D et ses droits antérieurs
- État des lieux
- Organiser les règles du jeu

Travailler en partenariat

- Se préparer au processus de négociation du partenariat :
 - Pratiques de négociation
 - Accords pré-contractuels
 - Accord de consortium
 - Accord de concession de licence
 - Spécificités des partenariats interculturels
- Faciliter la mise en œuvre et anticiper le futur du partenariat :
 - Propriété et exploitation des résultats
 - Anticiper le futur du partenariat et les risques de conflits
 - Gestion des partenariats

Points clés et bonnes pratiques

Détails:

Prérequis

Avoir un minimum de pratique en matière de PI





Méthodes

- Partage d'expérience ou échanges entre pairs

Évaluation

- Quiz

Indicateurs

Taux de recommandation : 100% (années 2023-2025)

Intervenants

Avocat.

